

LE MADAWASKA

La Cie d'Imprimerie du Madawaska

EDMUNDSTON, N. B. 6 NOVEMBRE 1919

G.-E. DION, Administrateur

L'HONNEUR

Jadis cette expression si pleine de sens multiples était le résumé de tout ce qu'il y a de bien, de vrai, de juste. A l'envi l'homme et la femme désiraient en posséder le trésor.

Ouvrez l'histoire du monde et vous verrez des guerriers, des chevaliers, des grands, des humbles, des paysans attachés à jamais par leur conduite intégrale héroïque et sans tache l'"honneur" à leur nom : héritage inestimable qu'ils désiraient avant tout transmettre à leurs descendants.

Ils veillaient avec attention à ne jamais ternir ce fleuron de vrai gloire, qui leur servait de blason et de sceau, de contrat et de serment. Aussi agissaient-ils toujours en le donnant pour garant de leur fidélité et de leur probité. Quand ils parlaient au nom de l'"honneur", qu'ils s'engageaient au nom de l'"honneur" qu'ils juraient sur leur "honneur" il n'y avait pas à craindre de les voir forfaire à de tels engagements.

Mais aujourd'hui où est cette grande vertu civique de l'honneur ? Dans la vie privée, comme dans la vie publique on ne sait plus ce qu'est l'honneur. On ne respecte plus son honneur personnel ou celui des autres. On ne peut compter sur l'honneur de qui que ce soit. Et c'est grand dommage. Aussi le niveau moral de la vie publique est excessivement abaissé par l'absence de cette vertu.

Pourquoi ne saurions-nous pas, comme les anciens, nous forger une âme virile, et de fortes convictions ? Ne pourrions-nous pas faire revivre cette grande vertu de l'honneur ?

Oui, certes ! Mais il faudrait pour cela avoir assez d'énergie pour abandonner cette mollesse de caractère qui nous fait capituler si souvent dans l'affirmation de la vérité, le respect de la justice, et la reconnaissance du droit.

De nos jours pour plaire à des amis, à des parents, sauvegarder ses intérêts pécuniaires personnels on sacrifie tous les grands principes de la justice et de l'honneur : contrats, promesses écrites, serments sacrés, ne sont plus que chiffons de papier.

Au lieu de convictions saines et fortes on ne voit plus que lâche bassesse de courtisans et de corrupteurs dans le commerce, dans les relations civiles, en politiques, et jusque devant les tribunaux : Quelle honte ! Est ce à dire cependant que ce reproche s'adresse à tous indistinctement. Certes, non.

Heureusement nous avons des personnes distinguées, des hommes de position sociale élevée qui cherchent à faire revivre la vertu de l'"honneur" dans la société. Et c'est une consolation. Mais cependant il faut admettre que le nombre en est plutôt restreint. A ceux-là nous offrons nos félicitations et nous les encourageons à continuer en espérant que leur bon exemple fera comprendre aux autres que la gloire de passer pour un homme d'honneur, intègre, franc, loyal et sans dol vaut plus que tous les trésors de la terre.

C. VRAI.

Le Testament du Couturier

Au mois de novembre 1895 se réunissaient à Paris des représentants des principaux manufacturiers de costumes de dames. Il s'agissait de fixer pour l'année suivante le genre de modes qui seraient lancés simultanément dans les milieux chics. Chaque délégué exposait ses vues sur le sujet et un comité devait arrêter de choix du congrès sur le type qui semblerait le mieux réussi. Ces bons Juifs—car on sait que presque tous les ateliers de hardes féminines sont aux mains de la Juiverie—ces bons Juifs, dis-je, venaient à tour de rôle les genres les plus en vogue à New York, à Londres, à Bruxelles, sans pouvoir rallier l'unanimité de l'assemblée. Tout à coup, une vieille barbe d'un moins soixante-dix ans qui, sans mot dire, avait placidement écouté les suggestions abracadabrantes de ses congénères se leva et fit ce petit discours que n'aurait pas désavoué un démon de l'enfer : "Mes chers confrères en profession et en nation, vous me permettrez de vous faire une observation qu'à cause de mon grand âge j'appellerai mon testament. En fait de costumes, il faut non seulement tenir compte des intérêts de notre bour-

se, mais aussi de la haine que nous portons à tout ce qui est chrétien. Afin d'atteindre ce double but, je préconiserai les moyens suivants. La Juiverie contrôle aujourd'hui la plupart des journaux. C'est elle qui, par leur intermédiaire, pétrit l'opinion publique partout. Par la presse, nous ferons de l'homme ce que nous voudrions. Mais la femme, elle, ne lit point. Nous n'aurons d'emprise sur elle qu'en autant que nous la prendrons par son côté faible qui est la vanité. Mettons donc au rencart les modes décentes : créons le déshabillé, les jupes courtes et les estomacs désaigris. Pour suivre la mode, la femme fera taire sa pudeur, sa foi sa raison."

Ce plan diabolique fut adopté d'emblée. A partir de ce jour, les modes les plus viles apparurent sur les boulevards des villes avec une rapidité phénoménale. Les cous et les jambes du beau sexe affrontèrent effrontément l'œil du passant et la modestie qui sied si bien à la chrétienne dut céder le pas à la mode.

Hélas ! le vieux Juif avait prévu juste. Ses exécuteurs testamentaires en fait de succès n'ont eu rien à envier aux corrupteurs de l'homme par la presse véneale.

Et dire que nous faisons le jeu de ces monstres ! . . .
ESDRAS du TERROIR.

LE PREMIER BESOIN

L'appel à l'union des races comme facteur nécessaire de la prospérité du Canada, est la plus opportune leçon, en même temps que la plus intelligente témoignage d'intérêt que pouvait nous donner le Prince de Galles, à la veille de quitter notre pays.

Notre futur roi a bien fait de nous rappeler que les intérêts des deux races sont semblables dans tout le Canada. Et il a non moins bien fait de nous rappeler que cet union suppose et exige, avec le respect mutuel, la liberté de langue. Cette dernière précision indique clairement que le prince, comme tout ami intelligent de notre pays, regrette et réprovoque, en autant que son rôle le lui permet, les attentats commis, en certaines provinces canadiennes, contre cette liberté nécessaire à la paix intérieure du Canada.

Espérons que cette leçon sera comprise de tous, et qu'elle sera comprise pour être appliquée par chacun à soi-même, avant d'être dirigée comme projectile contre le voisin ou l'adversaire. Ce dernier procédé, dont il a des exemples, n'est que la continuation des luttes qui divisent, que l'application de la tactique, très fautive et dangereuse dans les luttes intérieures, qui consiste à attaquer les ennemis et les adversaires au lieu de se borner à défendre énergiquement les positions attaquées.

Il y a en effet une différence remarquable entre la guerre ouverte aux ennemis du dehors et la lutte aux adversaires du dedans.

Dans la lutte aux ennemis du dehors, il doit généralement y avoir des vainqueurs et des vaincus, encore que ce ne soit pas toujours nécessaire.

Dans les luttes intestines, il ne doit y avoir et il ne peut généralement y avoir, ni vainqueurs ni vaincus. Les luttes intestines, bien plus encore que les guerres entre nations, doivent se terminer par une paix sans victoire excepté la victoire du droit et de la justice, par une paix sans annexions ni indemnités.

En vue d'une telle paix absolument nécessaire, la seule même qui se puisse concevoir, il ne faut pas que la lutte fasse porter des coups trop cruels ni trop cuisants. Ainsi, pour prendre un exemple, pour défendre nos droits en Ontario et au Manitoba, il ne faut pas porter de coups ni à l'Angleterre, ni à l'empire britannique, ni à la race anglaise. Cette manière de défense n'en est pas une tellement elle est maladroite autant qu'injuste. C'est un procédé de guerre agressive qui ne peut qu'éloigner la paix et la rendre plus difficile à asséoir.

Pour maintenir la paix chez nous dans un mutuel respect et une légitime liberté, dans le maintien de la justice et du droit, qui en est la première condition avec la mutuelle charité il faut qu'une grande modération, une sage discrétion, une ferme et habile politique, dirigent toujours la revendication de nos droits et le redressement de nos griefs. La lutte à coups de vitupérations et d'injures ne peut qu'empirer le mal.

Ces procédés sont peut être permis par la liberté de langage, du moins par une certaine liberté, mais ils ne le sont pas par le mutuel respect qui est une condition de la paix non moins que la liberté.

Nous remercions donc le Prince de Galles de la bonne et nécessaire leçon qu'il a donnée à tous les Canadiens, pour le bien de tous le Canada. Quand nous disons "à tous les Canadiens," nous ne voulons pas dire qu'elle fut nécessaire à tous. Elle n'était pas nécessaire pour une très grande partie de notre peuple. Mais il faut bien convenir qu'il y a chez nous des extrémistes, au moins dans le langage, des deux côtés, chez les deux races.

Heureusement les extrémistes de notre côté ne font que parler. Il n'y a pas chez nous de législation persécutrice ou d'ostracisation. Ce dernier tort, qui est bien le plus grave, n'est pas celui de notre race, nulle part au Canada.

Il y aura une autre leçon, qui n'est pas exprimée dans le discours du Prince, mais qui s'en dégage. C'est qu'il est bon pour un peuple qu'une voix impartiale et bienveillante, une voix éclairée par une intelligence habituée à voir de haut l'ensemble des problèmes, une voix royale, s'élève au-dessus des passions rivales pour dire à tous les communs devoirs, pour rappeler à tous les conditions du bien-commun. Merci au Prince de Galles, d'avoir ainsi, sans sortir de son rôle, fait œuvre de sage gouvernement. Il reste ainsi dans la plus noble et la plus bienfaisante tradition de sa maison à qui tout patriote canadien doit souhaiter éternelle durée pour le bien de tout l'Empire et du Canada.

L'Evénement.

Lisez "Le Madawaska"

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Siege social : MONTREAL
Capital Paye et Surplus \$3.000.000.00
Actif total, au dela de \$31.690.000.00
95 succursales dans les provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et l'Île du Prince-Edouard.

10—Vous pouvez déposer vos argents toujours remboursables à demande et recevoir 3% d'intérêt l'an ; les dits intérêts étant capitalisés ou payés tous les six mois, le 30 juin et le 31 décembre de chaque année.

20—En vertu de règlements particuliers à cette banque, les argents confiés à son département d'épargne sont contrôlés par un comité de censeurs. Ces messieurs examinent mensuellement les placements faits, en rapport avec ces dépôts, assurant ainsi aux déposants la plus grande protection possible.

30—Pour la commodité de tous, des dépôts de toutes sommes, depuis (\$1.00) un dollar sont acceptés au département d'épargne.

Deux ou plusieurs personnes peuvent aussi ouvrir un compte conjointement.

Nous sollicitons respectueusement votre encouragement et votre patronage
Succursale à Edmundston :

F. H. Bourgoin, gérant local.

Royal Stores

Regardez !

Nous offrons une GRANDE REDUCTION spéciale pour samedi seulement. Tout sera réduit à des prix très bas.

Regardez nos vitrines pour samedi, réduction spéciale sur toutes les lignes de marchandise de 1re classe

Ne manquez pas de venir nous visiter.

Royal Stores

(The people store)

M. Wagner, Manager.

VARIETES

Les paysans russes consomment beaucoup d'œufs, on juge quelle doit être la production du poulailler moscovite. Cette industrie nationale a amené en Russie en 1911, 43 millions de dollars d'argent de l'étranger.

On a calculé que, pendant le XIX siècle, 100 vies humaines, une somme de 155 millions et une flotte de 200 vaisseaux ont été sacrifiées à la conquête du pôle Nord qui reste toujours à accomplir.

L'empereur d'Allemagne avait dans sa bibliothèque tous les livres traitant de la tactique militaire qui

ont été publiés depuis qu'il est monté sur le trône.

Les cuillers et les fourchettes nous viennent d'Italie où elles étaient connues dès la fin du XIème siècle. En 1610, les Anglais regardaient encore une fourchette comme un meuble inutile.

L'homme n'a pas seulement besoin de pain, il a besoin de dignité. Il est, par sa nature même, une dignité.

Les grandes âmes ne veulent rien que le grand. Tous les artifices paraissent honteusement puérils qui flote dans l'infini.

Les hommes désapprennent toujours ce qu'ils ne sont pas capables de faire.